Texte:

Je compris tout à coup clairement ce que je n'avais fait qu'entrevoir confusément jusqu'alors, que le moment décisif était venu, et que j'étais là pour entendre ma sentence.

L'explique qui pourra, de la manière dont cette idée me vint elle ne me causa pas de terreur. Les fenêtres étaient ouvertes ; l'air et le bruit de la ville arrivaient librement du dehors ; la salle était claire comme pour une noce ; les gais rayons du soleil traçaient ça et là la figure lumineuse des croisées tantôt allongée sur le plancher, tantôt développée sur les tables, tantôt brisée à l'angle des murs, et de ces losanges éclatants aux fenêtres chaque rayon découpait dans l'air un grand prisme de poussière d'or.

Les juges, au fond de la salle, avaient l'air satisfait, probablement de la joie d'avoir bientôt fini. Le visage du président, doucement éclairé par le reflet d'une vitre, avait quelque chose de calme et de bon, et un jeune assesseur causait presque gaiement en chiffonnant son rabat avec une jolie dame en chapeau rose, placée par faveur derrière lui.

Les jurés seuls paraissaient blêmes et abattus, mais c'était apparemment de fatigue d'avoir veillé toute la nuit. Quelques-uns bâillaient. Rien, dans leur contenance, n'annonçait des hommes qui viennent de porter une sentence de mort, et sur les figures de ces bons bourgeois je ne devinais qu'une grande envie de dormir. (...)

Cependant mon avocat arriva. On l'attendait. Il venait de déjeuner copieusement et de bon appétit. Parvenu à sa place, il se pencha vers moi avec un sourire.

- J'espère, me dit-il.
- N'est-ce pas ? répondis-je, léger et souriant aussi.
- -Oui, reprit-il ; je ne sais rien encore de leur déclaration, mais ils auront sans doute écarté la préméditation, et alors ce ne sera que les travaux forcés à perpétuité.
- Que dites-vous là, monsieur ? répliquai-je, indigné ; plutôt cent fois la mort !

Oui, la mort ! - Et d'ailleurs, me répétait je ne sais quelle voix intérieure, qu'est-ce que je risque à dire cela ? A-t-on jamais prononcé sentence de mort autrement qu'à minuit, aux flambeaux, dans une salle sombre et noire, et par une froide nuit de pluie et d'hiver ? Mais au mois d'août, à huit heures du matin, un si beau jour, ces bons jurés, c'est impossible ! Et mes yeux revenaient se fixer sur la jolie fleur jaune au soleil.

Tout à coup le président, qui n'attendait que l'avocat, m'invita à me lever. La troupe porta les armes ; comme par un mouvement électrique, toute l'assemblée fut debout au même instant. Une figure insignifiante et nulle, placée à une table au-dessous du tribunal, c'était, je pense, le greffier prit la parole, et lut le verdict que les jurés avaient prononcé en mon absence. Une sueur froide sortit de tous mes membres ; je m'appuyai au mur pour ne pas tomber.

- Avocat, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ? demanda le président.

J'aurais eu, moi, tout à dire, mais rien ne me vint.

Ma langue resta collée à mon palais.

Le défenseur se leva.

Je compris qu'il cherchait à atténuer la déclaration du jury, et à mettre dessous, au lieu de la peine qu'elle provoquait, l'autre peine, celle que j'avais été si blessé de lui voir espérer.

QUESTIONS

I. ÉTUDE DE TEXTE (10 pts)

Relisez le texte et répondez aux questions suivantes :

Pour répondre, vous pouvez choisir parmi les informations suivantes : 1750, 1802, 1860, 1885, à Paris, à Bordeaux, à Besançon, « Notre-Dame de Paris », « Le Cid »

- 1) Victor HUGO est un grand écrivain français. Quand et où est-il né ? (0,25 pt x 2)
 - Il est né en 1802 à Besançon.

- Citez une de ses œuvres autre que « Le Dernier Jour d'un Condamné ». (0,5 pt).
- « Notre-Dame de Paris »
- Quand et où est-il mort ? (0,25 pt x 2)
- Il est mort en 1885 à Paris.
- 2) Au début du texte,
 - a) Le narrateur avait-il peur d'entendre sa sentence ?
 - Non, il n'avait pas peur d'entendre sa sentence.
 - **b)** Justifiez votre réponse.
 - « L'explique qui pourra, de la manière dont cette idée me vint elle ne me causa pas de terreur. »
- 3) D'après votre lecture de l'œuvre, quel crime le narrateur a-t-il commis ?
 - Un crime de sang.
- 4) Quand se passent les événements du texte?
 - Au mois d'août, à huit heures du matin.
- 5) a) Relevez quatre termes appartenant au champ lexical de la nature dans le passage allant du début du texte jusqu'à « ... une grande envie de dormir. » (Il n'y a pas assez de mots à relever dans la partie demandée)
 - « l'air », « rayons », « soleil » « poussière »
 - b) À quel thème ce champ lexical peut-il alors être associé?
 - Le thème de la liberté, le thème de l'espoir
- **a)** Relevez une comparaison employée dans le passage allant du début du texte jusqu'à « ... cependant mon avocat arriva. »
 - « la salle était claire comme pour une noce »
 - b) Quelle idée cette comparaison met-elle en valeur?
 - L'idée de fête, l'idée de cérémonie
- 7) D'après votre lecture de l'œuvre, quelle sentence est prononcée ?
 - La peine de mort. La condamnation à mort.
- 8) a) Donnez deux sentiments éprouvés par le narrateur dans le texte.
 - L'espoir, l'angoisse et l'abattement
 - b) Qu'est-ce qui est à l'origine de chacun d'eux?
 - L'espoir : c'est la lumière, la clarté du jour, le soleil qui donne l'espoir de la liberté et de l'acquittement.
 - L'angoisse et l'abattement : c'est la lecture du verdict.
- 9) a) Complétez le tableau suivant après l'avoir recopié :

Les personnages	Ce qui les caractérise
Les juges	- avaient l'air satisfait
Le président	- Son visage avait quelque chose de calme et de bon
Les jurés	- paraissaient blêmes et abattus - bâillaient

- b) Pourquoi le narrateur les décrit-il ainsi?
- Le narrateur veut montrer leur soulagement d'avoir terminé cette affaire et aussi une certaine satisfaction relative au verdict.
- 10) Que pensez-vous de l'attitude de l'avocat dans le texte?
 - Je pense que le comportement de l'avocat traduit une grande indifférence et une grave irresponsabilité.